

Agde, le 3 Novembre 2021

COMITE DE QUARTIER « MIRABEL LYAUTEY »
Réunion du 4 Novembre 2021

VIE QUOTIDIENNE

1 – **Rue de l'Armée d'Afrique jusqu'à la Résidence Le Lyautey**, le comité souhaite voir implanter un ralentisseur.

Réponse :

Un comptage sera fait afin d'analyser la vitesse et le flux des véhicules qui empruntent cette voie.

2 – **Rue de l'Armée d'Afrique :**

Il manque des emplacements de stationnement - convertir l'espace vert en place de stationnement.



Réponse :

Une étude sera faite au sein du service voirie qui proposera ce projet à l'arbitrage budgétaire.

3 - Problème d'encombrants dans le **quartier de la Rue de l'Armée d'Afrique :**

Réponse :

Une présentation sera faite sur le traitement des encombrants au cours de cette réunion.

4 - Suspensions de vente de produits illicites près de **l'école Jacques Prévert :**

Réponse :

La Police Municipale effectue des passages réguliers. Ce n'est pas un point de deal mais un lieu de regroupement de jeunes du quartier qui laissent des débris. Il y a une caméra positionnée dans le hall de l'école qui nous permet de suivre l'évolution.

5 – **Rue des Conscrits** : cette voie n'est pas goudronnée.

Réponse :

La réparation de chaussée est en cours de réalisation, l'aménagement définitif sera réalisé en début d'année 2022.

6 – Marquage au sol sur le parvis de la **pharmacie de la piscine** est à refaire.

Réponse :

Cet emplacement est privé. La ville ne peut pas intervenir.

7 – Dans la **zone des 7 Fonts**, la vitesse est excessive depuis que le ralentisseur a été retiré.

Réponse :

Un comptage sera fait. La Police Municipale apportera une attention particulière.

8 – Stationnement gênant sur le parking longeant le **collège René Cassin** : Deux camions stationnent tous les weekends quand il y a des matchs de foot.

Réponse :

Les propriétaires des camions seront prévenus par avertissement apposé sur le pare-brise.

9 - **Chemin du Peyrou et la Monté de Joly**, face à l'hôtel « Le Patriarche », au carrefour une voiture et un camion porte-voiture sont garés et cela gêne pour tourner, manque de visibilité.

Réponse :

La Police Municipale programmera des patrouilles dans ce quartier.

10 - Au numéro **10 de l'Impasse Bazeilles** une maison se dégrade, elle n'est plus habitée depuis des années, il y a des rats, des squatteurs, nuisance pour les voisins.

Réponse :

Après l'intervention de plusieurs services : la Brigade environnement, le service foncier, le service domanialité, un point a été fait.

Cette maison n'est pas squattée.

Les propriétaires de cette maison vivent dans le département 57, la Moselle. Ils vont recevoir un courrier leur demandant de bien vouloir nettoyer leur parcelle.

Il est à noter que la ville a commandé les services de dératisation deux fois pour le traitement des rats sur ce quartier.

11 - **Moulin des Evêques** sous les arcades : Beaucoup de détritus, des squatteurs, derrière le moulin des Evêques qui après s'installent en allant vers le parking.

Réponse :

- La police municipale intervient régulièrement dans le secteur du Moulin des Evêques afin d'en chasser les squatters et faire procéder au nettoyage.

- Un cantonnier ou un piqueur du groupe NICOLLIN intervient régulièrement (environ 4 à 5 fois par semaine).

12 – Manque point de collecte tri sélectifs proche **rue des Barris et Rue du Mont Saint Loup**.

Réponse :

Ce quartier est équipé quand les logements le peuvent en bacs individuels jaunes. Pour ceux qui n'ont pas la place, ils disposent de conteneurs aériens dans la rue Jean Jacques Rousseau, dans la rue du Châteaudun ou derrière le Moulin des Evêques.

13 – Absence de nettoyage du mois de juin au mois d'août : **Rues Rigal et Barris**.

Réponse :

Un cantonnier est présent quotidiennement sur ce secteur, nous ajoutons en fonction de l'état, arroseuse ou balayeuse mécanisée,

14 – Demande de panneaux de signalisation et de pré-signalisation du passage piétons devant la sortie de **l'école Anatole France**.

Réponse :

Quatre panneaux ont été implantés, deux de signalisations et deux de pré-signalisations.

15 – Des tags sont à enlever au niveau du **34 Rue du Mont Saint Loup**.

Réponse :

La demande a été formulée au SIVOM.

16 - **Impasse Barbès** : Les automobilistes qui descendent la rue Barbès pour rejoindre la Montée de Joly le font de façon excessive, et la sortie de l'impasse est très dangereuse. La visibilité est quasi nulle. Peut-être qu'un STOP soit dans la rue Barbès soit dans l'impasse Barbès pour éviter cette vitesse ?

Réponse :

Une visite de terrain sera organisée.

17 – Le miroir en bas de la **Montée de Joly** a été tourné.

Réponse :

Celui-ci sera repositionné.

18 - **Une sensation d'insécurité** apparaît, beaucoup d'incivilités.

Réponse :

Le sentiment d'insécurité est toujours difficile à combattre. Ce sentiment est souvent en opposition avec les chiffres de la délinquance qui sont faibles dans votre quartier. La police Municipale est intervenue à plusieurs reprises dans la rue Rigal pour le comportement "incivil" d'une famille. Des verbalisations pour du tapage ont été effectuées. Pour info, fumer la chicha n'est pas interdit, par contre obstruer la circulation oui.

19 – **Fientes de pigeons** partout.

Réponse :

Un pigeonier a été mis en place dans le parc du Château Laurens pour réguler cette espèce. Pour rappel, il est interdit de donner à manger aux pigeons sous peine de verbalisation. Cette Infraction au règlement sanitaire départemental peut être verbalisée et aller jusqu'à 450 euros.

20 – Dépôt d'encombrants à l'angle de la **Rue des Barris et la Rue Mirabeau**.

Réponse :

La brigade environnement a été alertée ce jour (3/11/2021).

21 – La bande jaune tracée au sol, **Rue des Barris** n'est pas assez longue.

Réponse :

Elle sera rallongée.

22 – La construction de l'immeuble face à la Résidence Athéna mécontente les résidents qui évoquent la dévalorisation de leurs biens.

Questions posées en cours de réunion :

- Il n'y a pas de tri dans le Chemin de 17^{ème} d'infanterie.
- faire connaître les représentants des comités de quartier par une nouvelle communication
- stationnement gênant sur la piste cyclable à côté du Bureau de Tabac Rue de Barcelone.

- même endroit, une plante envahie un potelet qui peut devenir dangereux pour les cyclistes.
 - faire une distribution des tracts sur le nouveau mode de fonctionnement du ramassage des encombrants.
 - rajouter un panneau à l'intersection de l'impasse G.Sand et Chemin des 7 Fonts pour prévenir de la sortie de l'impasse.
 - dépôt de gaines téléphoniques près de l'arrêt de bus, Route de Sète.
 - souhait de voir à nouveau la mise en place d'une boîte recevant les différents documents destinés à la CPAM comme auparavant.
- . réponse faite par le directeur du CCAS : la direction de la CPAM ne souhaite pas remettre en place cette boîte. La raison évoquée est la durée de validité des arrêts de travail (48h) qui y étaient déposés.

SECURITE

Stéphane FRANCES, Directeur Adjoint, Direction sécurité, a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, de l'action menée par le service du département de la sécurité sur la saison estivale 2021.

Etat des verbalisations du 1^{er} septembre au 19 septembre dans ce quartier :

- Domaine « code de la route » : 6
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 10
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 1
- Domaine « Divers » (incendie, assistance...): 18
- Domaine « interpellation » : 0
- Domaine « environnement » : 30

GRANDS TRAVAUX

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

BILAN PROPRETE ET RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Comme partout en France, la Commune est confrontée au phénomène des dépôts sauvages, portant ainsi atteinte à la qualité de vie au quotidien.

Sur la seule période du 1^{er} juin au 15 octobre 2021, cela représente 3472 interventions pour le ramassage des encombrants, toutes brigades confondues.

Depuis le 1^{er} juin dernier, pour éradiquer ce fléau, la Ville, le C.C.A.S, la CAHM et le Sictom s'unissent pour durcir les règles et mettre en place une nouvelle organisation des services sur le terrain.

- Tout dépôt sauvage sera assujéti à une contravention allant de 135 à 1 500 €.
- La Police de l'environnement (aidé par la vidéosurveillance) sera en charge d'identifier les contrevenants et les verbalisera.
- La brigade d'intervention de proximité en charge d'enlever les dépôts, procèdera à l'enlèvement dans un délai de 24 / 48 h.

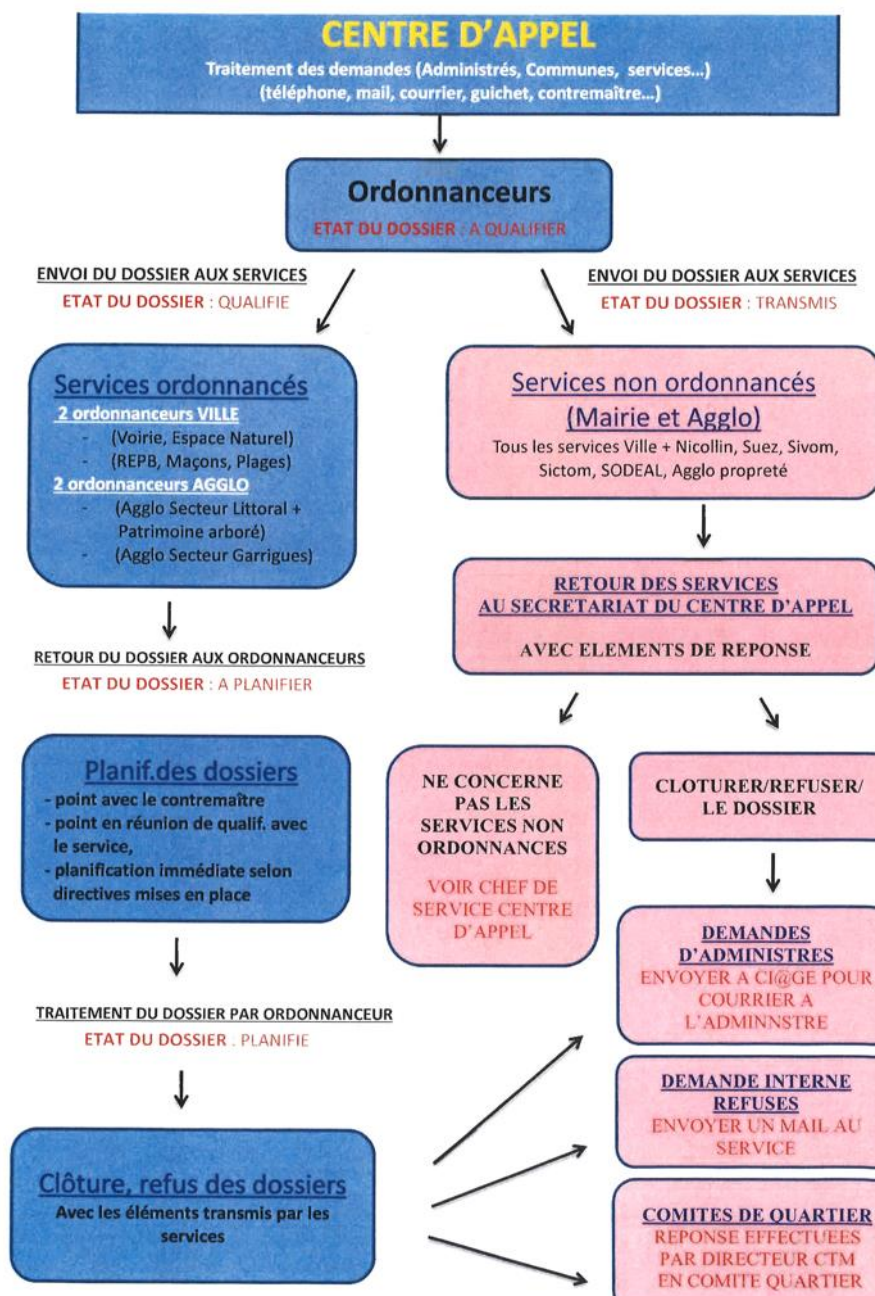
Seules les P.M.R pourront bénéficier d'une prestation d'enlèvement programmée directement à leur domicile par l'intermédiaire du C.C.A.S (décideur) et/ou en appelant le n° vert.

Laurent RUIZ, Directeur du Centre Technique Municipal

PRESENTATION N° VERT

L'intérêt de cette présentation est d'informer les nouveaux membres des Comités de Quartiers, sur le fonctionnement du N° Vert et la procédure d'ordonnancement des demandes.

A ce jour, 8 517 demandes ont été enregistrées par le numéro vert.



Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

PISTES VTT – VERTES & PEDESTRES

Dans le but de proposer une activité vélo tous chemins sur la Commune, la Ville a balisé plusieurs parcours permettant la découverte de notre patrimoine naturel et d'encourager l'activité physique.

Après la définition du programme par les Élus (Laurence Mabelly et Thierry Villa), le BE Voirie a étudié les différents parcours avec le Service des Sports. La CAHM et la Fédération Française Cyclisme (F.F.C)

ont également apporté leur appui technique et un logo spécifique a été conçu afin d'identifier les itinéraires.

Les études débutées en novembre 2020 par des échanges interservices sur leurs expérimentations ont abouti par une proposition de tracés permettant une mise en œuvre dès juin 2021. Un balisage et des panneaux de signalisation directionnelle ont été installés tout le long des parcours par la CAHM.

La Ville d'Agde en a profité pour renforcer la signalétique directionnelle cyclable sur l'ensemble de la commune. Des panneaux d'information ont été posés aux points de départ des circuits.

Le montant du balisage et de la signalétique s'élève à 11 760 € T.T.C pour la CAHM et 25 555 € T.T.C pour la Commune.

Il y a aujourd'hui 2 parcours ouverts au public : la Grande Boucle d'Agde, qui permet de traverser le Cœur de Ville, le Grau d'Agde et le Cœur de Station en passant par les berges de l'Hérault, le littoral, le Mt St-Loup et le Canal du Midi, et la Boucle Graulenne qui fait le tour du Grau d'Agde et du Mt St Martin en passant par la Planèze.

Un 3ème circuit est en préparation dans des espaces encore plus naturels que sur les parcours précédents et qui doit passer au cœur du Mt St Loup et du Mt St Martin, ainsi que par les falaises. Ce circuit est potentiellement labellisable par la F.F.C.

D'autres circuits viendront renforcer notre offre à destination des sportifs, des personnes voulant découvrir nos espaces naturels et aux scolaires.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans la cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 30 septembre 2021, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseau mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : **51 030**
- Nombre de prises commercialisables : **45 748** soit 89,65 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : **1 140** soit 2,23 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : **4 142** (dont 3 416 en copropriété) soit 8,12 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés

Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

ECOLE ALBERT CAMUS – Désimperméabilisation des sols – Réfection du revêtement

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des personnels du groupe scolaire Albert Camus, nous avons répondu à un appel à projets lancé par l'Agence de l'Eau et entrepris de refaire les cours sous forme d'îlot de fraîcheur.

Le principe est d'apporter de l'ombre grâce à de la végétation qui en plus permettra de rafraîchir l'air en été de quelques degrés par évapotranspiration. Les arbres sont à feuilles caduques afin de pouvoir profiter du soleil en hiver. Le revêtement de sol est de couleur claire afin d'avoir un albédo élevé et de limiter encore l'effet de chaleur dans les cours.

Ce revêtement expérimental est fabriqué avec un liant d'origine végétale à la place du bitume et permet en plus de laisser passer les eaux de pluie afin de limiter les problèmes liés aux ruissellements. La structure sous le revêtement a été dimensionnée de manière à absorber à minima une pluie d'occurrence annuelle.

La collectivité a obtenu une subvention de 70 % du montant des travaux (Agence de l'eau).

Les travaux de voirie ont été réalisés pendant les grandes vacances (démolition de l'ancien revêtement, terrassement pour la structure drainante, fourreaux pour les réseaux d'arrosage des futurs espaces verts, nouveau revêtement). La plantation des végétaux se fera prochainement.

Coût de l'opération : 160 000 € T.T.C.

Un projet pédagogique a également été mis en œuvre afin d'associer les enfants à ce projet. Ils ont été invités à participer à l'élaboration des plans avec leurs parents au mois de juin dernier et ils prendront part aux travaux de plantation avant les vacances de la Toussaint.

Lorsque les travaux de l'ancienne cave coopérative seront terminés, une dernière phase de travaux aura lieu afin de procéder à la déconnexion d'une partie du pluvial qui est raccordé sur le réseau d'eaux usées côté rue Marcelin Albert. Coût estimé : 50 000 € T.T.C.

Présents :

S FREY, S VIALE, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L RUIZ, S FRANCES.

J LOPEZ (SICTOM), J VALADIER (NICOLLIN), J VIRANTIN (NICOLLIN).

Représentants du comité de quartier :

DE LORME H, FAIVRE D, GATTO G, LEGGI L, PACOT C, PAQUAY P, PONCE JP, PUPAIZ D, THELLIER D, THEVENARD D.

Absents excusés :

DEL ARCOS AGUIRRE M, LORENTZ JC.

Absents :

ALARY V, BAILLES C, GARCIA J, GOUDARD G, MONNIER V, POULAIN P, SANCHEZ R,